| Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Franche-Comté | | |
|---|---|---|
| AVIS N°2010-4 | | |
| **Date validation officielle** : 14/10/2010 | **Objet** : Plan de gestion de la Réserve naturelle nationale du Ravin de Valbois | **Vote** : Favorable |

**Examen par le Groupe de travail "Espaces et Espèces protégés" du CSRPN**

Le groupe de travail, réuni le 10 juin 2010, a examiné le plan de gestion de la réserve naturelle nationale du Ravin de Valbois pour la période 2011-2015, proposé par le gestionnaire – Doubs nature environnement - représenté par M. Dominique LANGLOIS, conservateur de la réserve, invité à présenter le plan de gestion à la séance du groupe de travail et entendu les conclusions de M. Alain CHIFFAUT, rapporteur du plan de gestion.

**Examen par l'assemblée plénière du CSRPN**

Lors de la séance plénière du 14 octobre 2010, les membres du CSRPN ont entendu les conclusions de MM Alain CHIFFAUT et Sébastien Y. ROUE (animateur du groupe de travail),

Considérant que

- le plan de gestion rédigé par le gestionnaire de la réserve décrit de manière satisfaisante les habitats et les espèces présents sur le site,
- les objectifs de gestion retenus tiennent compte des enjeux identifiés dans le diagnostic et des priorités définies en termes d'habitats et, enfin, que les opérations de gestion retenues tiennent compte de ces priorités,
- les différentes propositions (géologie, meilleure documentation du suivi des taxons, évaluation de l'état de conservation des habitats forestiers, etc.), suggérées lors du groupe de travail du 10 juin, ont été intégrées par le gestionnaire dans le plan de gestion 2011-2015,

Le CSRPN :

**Souligne** l'importance durant le plan de gestion 2011-2015 :

- d'un effort de publications scientifiques qui doit être réalisé y compris dans le domaine de la gestion,
- de la conservation des milieux rupestres, des pelouses sur marne et calcaire, des prairies mésophiles et de leurs cortèges floristiques et faunistiques dans un état optimal,
- d'encourager une gestion forestière durable et respectueuse du patrimoine naturel,
- d'un rapprochement avec le Syndicat Mixte de la Loue pour rechercher les origines de la pollution qui affecte le cours d'eau de la réserve,
- la nécessité d'une gestion concertée des pelouses sèches proches de la réserve en lien avec la fonctionnalité des milieux.

**Demande** durant le plan de gestion 2011-2015 :

- la poursuite de la connaissance des circulations karstiques et dans les sols potentiellement vectrices d'apports de polluants extérieurs aux limites de la réserve,
- que la plus grande attention soit portée aux conséquences attendues de la reconfiguration des accès au Château Saint-Denis sur les impacts de l'augmentation de la fréquentation des milieux sensibles de la réserve,
- de mener des investigations complémentaires sur la faune aquatique,
- tant qu'une étude d'incidence n'est pas conduite, de surseoir au projet de reconnexion du ruisseau de Valbois avec la Loue par l'effacement du seuil du moulin compte tenu du risque de reprise d'érosion du lit du ruisseau,
- le développement de structures forestières vieillies, riches en gros et très gros bois, irrégularisées, avec nécromasse importante grâce à la mise en place de zones de protection intégrale et d'îlots de sénescence.

**Avis du CSRPN n° 2010-4**

**Le CSRPN émet un avis favorable à l'unanimité des membres présents sur le plan de gestion de la réserve naturelle nationale du Ravin de Valbois**.

Le Président du CSRPN

M. Michel CAMPY